



PRÉFÈTE DE L'ALLIER

Préfecture de l'Allier
Cabinet

Moulins, le 27 NOV. 2019

Circulaire n°60/2019

La préfète

à

Mesdames et Messieurs les maires
des communes de l'Allier
En communication aux sous-préfets
des arrondissements de Montluçon et Vichy

Objet : pavoisement des édifices publiques à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales la journée du jeudi 5 décembre 2019.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Marie-Françoise LECAILLON